

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'INSTITUT de l'INSPÉ

Séance du Lundi 17 mars 2025 à 14h

Le Conseil d'Institut de l'INSPÉ de Franche-Comté s'est réuni le 17 mars 2025, sous la présidence de Jean-Luc ROSSIGNOL, président du conseil d'institut.

Etaient présents ou représentés	Etaient excusés	Etaient absents
<b>Représentants des personnels ou usagers de l'INSPÉ</b> Laurent BARATO Farida DJELKHIR Carole IVANCE-MARTIN Romain HASSOLD, procuration à L. RICQ Damien HUMBERT, procuration à F. DJELKHIR Matthieu LAUGIER Marie MAZEROLLE Alice METTETAL Arnaud MOULY Denis PASCO Emilie SAUNIER, procuration à A. MOULY	Floriane GOUALARD	
<b>Représentants de l'UNIVERSITÉ :</b> Olivier JOUFFROY Coralie MAYEUR-CARPENTIER Laurence RICQ		Pascal GILLON John-Pol PIERREL Catherine TIRVAUDEY
<b>Représentants du RECTORAT :</b> Véronique BARÇON Fabien BEN, procuration à I. POYARD Isabelle BERTRAND Isabelle POYARD Julien ROCHE, procuration à JL. ROSSIGNOL Jean-Luc ROSSIGNOL		
<b>Représentants des Collectivités Territoriales :</b> Chantal GUYEN		Anaïs MONNIER VON AESCH
<b>Personnalités extérieures à titre personnel :</b> Elsa LANG RIPERT, procuration à JL. ROSSIGNOL		
<b>Personnes invitées :</b> Elodie BELLE Olivier BRAUN Nathalie GRITTI Florent MONTACLAIR Frédéric MUYARD Nathalie ROGGY		

Le quorum est atteint.

**Jean-Luc Rossignol** ouvre la séance à 14 heures et informe que Frédéric Muyard est reconduit dans ses fonctions de Directeur de l'INSPÉ suite à sa nomination par le ministère, qui a suivi l'avis de la Rectrice et de la Présidente de l'Université. L'arrêté a été signé le 27 février et publié le 3 mars pour une prise de fonction au 1<sup>er</sup> mars 2025.

## 1. Approbation du compte-rendu du conseil du 5 février 2025, **vote**

Alice Metetal fait remarquer que les calendriers de formations ont été votés en séance du 5 février alors qu'une erreur a été relevée peu après. Elle demande ce qu'il en est.

Florent Montaclair précise que l'erreur, qui concernait les stages massés des M2 premier degré, a été corrigée avant la validation à la CFVU.

→ Ce compte-rendu est mis au vote et **approuvé à l'unanimité** moins une abstention.

**Diaporama joint.**

## 2. Structuration de la Recherche en Éducation

Jean-Luc Rossignol rappelle qu'il s'était engagé, lors de son élection, à consacrer un temps à la recherche et plus particulièrement à la structuration de la recherche en éducation, durant cette année universitaire 2024-2025. L'idée était de repartir de l'organisation de la recherche en éducation posée en 2023, avec la situation projetée en 2026. Un diaporama a déjà été présenté au CI du 22/06/2023 en ce sens. L'objectif aujourd'hui est donc de faire un point sur la situation actuelle dans le but d'anticiper la disparition de la FR-Éduc qui se dessine pour la fin 2025. Ainsi, dans un premier temps, Denis Pasco abordera les différentes phases et expérimentations qui ont été réalisées en particulier avec le TNE (Territoire Numérique Éducatif). Dans un deuxième temps, Marie Mazerolle présentera le réseau thématique éducation (Réseau national) qui a déjà, dans les faits, pris le relai.

Denis Pasco reprend la situation et la trajectoire présentée et validée en conseil d'institut du 22 juin 2023, qui prévoyait la nouvelle structuration de 2026 et annonçait la fin de la FR-Éduc fin 2025. Il énumère les différentes phases entre 2023 et 2025, avec notamment en septembre 2024 la présentation du bilan de l'appel à projet numéro un et l'appel à projet numéro deux qui assuraient la transition de la FR-Éduc vers le RT CNRS.

Il pointe plusieurs éléments :

- l'expérimentation menée en partenariat avec le territoire numérique éducatif du Doubs (TNE25), portée par la délégation régionale académique au numérique éducatif, la DSDEN du Doubs et le conseil départemental du Doubs, dans le cadre d'un Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) 2022-2026 ; cette expérimentation a été intégrée au programme NEXT en lien avec le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et basé à la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (MSHE) Ledoux, unité d'appui et de recherche en sciences humaines, sociales et environnementales, sous tutelle de l'UMLP et du CNRS ;
- une première expérimentation de partenariats-recherche-pratique (PRP) avec la création de 10 partenariats créés avec le milieu scolaire et ses différents acteurs, qui impliquent 350 praticiens et 30 chercheurs. Cette expérimentation des PRP est valorisée au niveau international ;
- la deuxième expérimentation émerge de la réalité du terrain et fait suite à la difficulté de certains élèves dans la pratique de l'écriture. L'utilisation de l'application « Dynamilis », créée par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), et le travail avec les scolaires a permis l'accès à des données jusque-là peu accessibles, très précieuses et une première publication internationale dans une revue de premier plan en éducation.

Ces expériences ont amené à créer un diplôme d'université d'Ingénieur/Broker en PRP, qui a ouvert pour la première fois en janvier 2025 pour 6 personnes. Une formation beta avait été initiée en 2024 et avait permis la formation de 5 ingénieurs/Broker.

Marie Mazerolle prend le relai pour parler du Réseau Thématique (RT) éducation, réseau national rattaché notamment à l'Institut des Sciences Humaines et Sociales (InSHS), qui rassemble 900 chercheurs / Conseil d'Institut INSPÉ – 17/03/25

ingénieurs / post doctorants travaillant sur le thème de l'Éducation. La MSHE a intégré ce RT en 2023 et l'équipe fait partie du comité de pilotage de ce réseau.

Au niveau local, ce réseau rassemble 14 enseignants-chercheurs de l'université Marie et Louis Pasteur.

La structuration au niveau local s'est basée sur la structure du niveau national avec 3 axes thématiques, 2 axes transversaux et un axe en cours de construction.

- 1<sup>er</sup> axe : MéRItES (*mesurer et réduire les inégalités éducatives*), responsable Marie Mazerolle
- 2<sup>ème</sup> axe : Innov (*pratiques et dispositifs éducatifs innovants*), responsable Laurence Picard
- 3<sup>ème</sup> axe : ÉduPol (*analyser les politiques éducatives*), responsable Emilie Saunier
- 1<sup>er</sup> axe transversal : NEXT (*numérique éducatif : expérimenter pour transformer l'apprentissage*), responsable Erik Gustafsson
- 2<sup>ème</sup> axe transversal PRP (*Partenariats Recherche-Pratique*), responsable Denis Pasco
- Un axe en construction : Démo (*vers une éducation démocratique*), responsable Julien Pasteur

L'animation scientifique est régie par des réunions trimestrielles, ainsi que des réunions de pilotage. Ce réseau thématique a pu ainsi, depuis 2024, obtenir des fonds conséquents.

**Jean-Luc Rossignol** remercie Denis Pasco et Marie Mazerolle pour cette présentation, qui montre bien le chemin parcouru depuis juin 2023 et illustre la qualité du travail partenarial aussi bien local, national, qu'international. Il souligne le lien fort avec le milieu scolaire ainsi que le soutien des collectivités. Il souligne de plus l'importance de l'adossement à la recherche des masters de l'INSPE. Il reste à préparer davantage le post-2025. 14 enseignants-chercheurs ont rejoint le RT qui s'apparente à un incubateur de projets.

**Laurent Barato** se demande si la plateforme « Dynamilis » est accessible aux praticiens. À ce stade, les résultats des expérimentations paraissent dans des revues très spécialisées et sont encore difficilement accessibles, même aux praticiens.

**Denis Pasco** précise que les résultats ont été présentés aux scolaires dès le début puis font l'objet de publications (résultats de *computer éducation* par exemple).

**Isabelle Bertrand** demande comment est réalisée l'analyse et s'interroge sur la manière de porter une politique pour améliorer la qualité des pratiques.

**Matthieu Laugier** trouve que cela manque encore d'information et de diffusion au sein même de l'INSPE, notamment à destination des enseignants et enseignants-chercheurs. Il serait intéressant d'avoir une sorte de discussion sur la recherche, quelque chose de dynamique.

**Denis Pasco** rappelle qu'une newsletter est diffusée tous les mois au personnel de l'INSPE. Il souhaiterait également que plus d'étudiants intègrent ces PRP.

**Arnaud Mouly** se réjouit également de l'évolution de la FR-Éduc qui permet de faire émerger des partenariats mais il se demande si l'INSPE aura la volonté de reconduire des projets de proximité en plus des grands projets nationaux et internationaux une fois que la FR-Éduc n'existera plus. Comment faire pour agréger tout cela et que cela serve les étudiants et les formations ?

**Jean-Luc Rossignol** précise que c'est au COSP de se saisir de cette question. Le prochain aura lieu en juin prochain.

### 3. Bilan financier 2024

**Elodie Belle** expose les chiffres des recettes propres qui s'élèvent à 577 308 € (contre 531 647 € prévus au budget initial). Les crédits totaux ouverts s'élèvent à 1 023 838 €.

**Jean-Luc Rossignol** tient à remercier les partenaires et les collectivités pour leur soutien financier.

Du côté des dépenses, celles-ci s'élèvent à 989 812 €. Le coût des fluides a été moins important que ce qui avait été budgété.

Le bilan financier 2024 se termine avec un solde positif de 34 026 € dont 30 500 € de masse salariale avec un arrêt des engagements juridiques au 31/10/2024 du fait du passage à l'établissement public expérimental (EPE).

**Elodie Belle** précise qu'elle souhaite mettre en place des outils afin de suivre plus finement les recettes et les dépenses. **Jean-Luc Rossignol** la remercie pour tout ce travail et l'invite à s'outiller davantage encore.

#### 4. Ressources humaines

##### 4.1 Campagne ATER, contractuels et postes partagés 2025

**Concernant les ATER**, les besoins ont été discutés en interne avec les collèges disciplinaires et/ou les responsables du premier degré. La gouvernance a arbitré favorablement les trois demandes suivantes :

- reconduction d'un poste ATER en Géographie ;
- reconduction d'un demi-poste ATER en Espagnol ;
- demande d'un poste ATER en Mathématiques.

**Concernant les temps partagés**, les besoins ont été également discutés avec les responsables de parcours ou de sites. Les collègues affectés à l'année (AFA) ont été ou sont en train d'être consultés pour savoir s'ils désirent reconduire leur engagement à la rentrée 2025 :

- reconduction en Physique-Chimie d'un poste à 50% sur Belfort-Vesoul, un poste à 30 % à Besançon et un poste à 15% à Lons-le-Saunier ;
- reconduction en Histoire-Géographie d'un poste à 33% sur Lons-le-Saunier et d'un poste entre 15 et 33% sur Vesoul (pourcentage à affiner) ;
- reconduction en Éducation Physique et Sportive d'un poste à 50 % sur le site de Lons-le-Saunier ;
- reconduction en Arts-Plastiques d'un poste à 50 % qui intervient sur les 4 sites.

Une nouvelle demande est à arbitrer avec le collège disciplinaire pour un poste en Anglais à 50 % à Besançon.

**Frédéric Muyard** indique que ces postes en temps partagés apportent de la souplesse à l'INSPÉ, mais sont difficiles à assumer pour les enseignants qui travaillent généralement en établissement en plus de leur investissement à l'INSPÉ. Et cela est encore plus compliqué pour ceux qui interviennent sur plusieurs sites, avec la particularité supplémentaire d'intervention d'enseignants du second degré dans le premier degré.

##### 4.2 Campagne d'emploi enseignants 2026

**7 supports sont disponibles :**

- MCF en Mathématiques
- MCF en Géographie
- MCF en Didactique des sciences
- PRAG en Arts Plastiques
- PRAG en Histoire-Géographie
- PREC en Anglais
- PRAG en Philosophie

Ces postes feront l'objet d'une campagne d'emploi, lors de la 2<sup>ème</sup> vague 2026, en raison du changement de statuts de l'Université, avec le possible veto des rectorats concernés.

Le conseil d'institut se prononcera prochainement sur cette campagne d'emploi.

**Laurent Barato** relève les difficultés pointées par les PEMF, qui sont très investis dans leur établissement et ne peuvent matériellement pas faire de même à l'INSPÉ. Il est important pour eux de pouvoir disposer de contenus et objectifs précis pour veiller à la cohérence entre contenus, modalités...

**Frédéric Muyard** précise que l'exercice est particulièrement difficile pour les collègues qui n'ont pas de collège disciplinaire.

**Jean-Luc Rossignol** souligne la nécessité d'une réflexion à conduire sur les besoins de l'INSPÉ en vue de cette campagne d'emploi des enseignants 2026, sans omettre les liens avec la recherche.

**Frédéric Muyard** complète en ajoutant qu'il est important que l'INSPÉ puisse servir la stratégie de recherche en éducation.

## 5. Questions diverses

**Jean-Luc Rossignol** précise que deux questions diverses ont été transmises dans les délais :

Question 1 : les enseignants sont-ils autorisés à manger dans les salles de cours ?

L'article 9.4 du règlement intérieur de l'INSPÉ indique clairement qu'il est interdit de boire et manger dans les salles. Extrait :

« Article 9.4 – Usage des locaux

*Il est interdit de manger ou de boire dans les salles d'enseignement. Les salles doivent être laissées en état de propreté convenable. Il convient de libérer les étudiants quelques minutes avant la fin de la séance pour faciliter les migrations entre salles. »*

Question 2 : Pourquoi les changements de maquette, les M3C concernant les PE ne sont pas discutées avec les enseignants intervenant en PE ? Les collègues déplorent le manque d'informations et aimeraient être associés aux décisions.

**Florent Montaclair** explique que les modifications de maquette suivent un parcours précis : elles doivent émaner des conseils de perfectionnement du parcours auquel l'ensemble des enseignants impliqués dans la formation est invité. Ces propositions passent ensuite en conseil d'institut puis en conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

**Matthieu Laugier** explique qu'il y a assez peu d'échanges entre les collègues du premier degré et qu'il est difficile de se mobiliser quand on est convoqué la veille du conseil de perfectionnement. Et le même problème existe concernant les modalités de contrôle des connaissances et compétences (M3C).

**Frédéric Muyard** indique qu'il est essentiel de veiller à la représentation la plus large possible, de chaque site, lors des conseils de perfectionnement : enseignants PEMF, étudiants .... Il reste une question qui relève du pilotage de la mention.

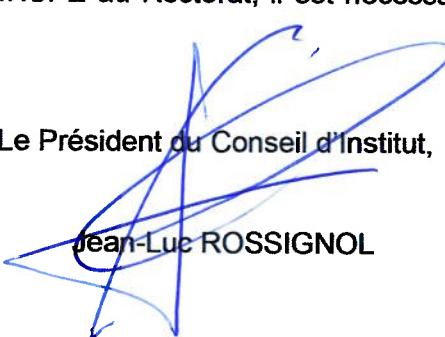
**Laurent Barato** explique qu'il y a au minimum un manque d'information. Il est vraiment important que chacun connaisse ses représentants pour pouvoir faire remonter des problématiques.

→ Il est proposé de refaire la liste et informer tous les intervenants des participants au conseil de perfectionnement.

**Jean-Luc Rossignol** indique que le prochain conseil d'institut aura lieu le jeudi 12 juin 2025. Il propose que la réflexion sur les dates du conseil d'institut 2025-2026 soit menée rapidement afin que celles-ci puissent être annoncées dès le 12 juin. Concernant la convention qui lie l'INSPÉ au Rectorat, il est nécessaire de croiser les agendas pour une date, sans doute en mai.

La séance est levée à 16h50.

Le Président du Conseil d'Institut,

  
Jean-Luc ROSSIGNOL

